

Discours Electoraux

Au moment où la presse et la T.S.F. nous apportent l'écho des discours sensationnels de nos grands ténors politiques, nous avons jugé opportun de chercher la part que ces messieurs nous y avaient consacrée.

En ce qui concerne M. Tardieu, que ce soit à Paris ou à Giromagny, nous n'avons pas trouvé dans ses harangues la moindre allusion aux droits des femmes. Tout ce que nous a dit la presse, c'est que le Maire de Fraix, petit hameau de cultivateurs du territoire de Belfort, lui ayant posé cette question : « Et les femmes, quand est-ce qu'on leur accordera le droit de vote? », M. Tardieu lui aurait répondu « Probablement sous la prochaine législature ». D'autre part, le journal *Excelsior* a photographié M. Tardieu au moment où une dame fort émue lui demandait si les femmes voteraient bientôt et le journal affirme que M. Tardieu, souriant, aurait également répondu : « Oui, Madame, les femmes voteront bientôt ». Voilà toutes les déclarations officielles recueillies sur notre « Premier ».

Des discours de M. Léon Blum, rien non plus qui vise directement les femmes. La déclaration du parti est pourtant très nette à ce sujet : « Limité aux hommes, dit-elle, le droit de suffrage sanctionne la plus criante des iniquités. Ayant leur part de charge, les femmes doivent pouvoir collaborer à la confection des lois concourant à la production des richesses; elles doivent avoir accès à la Cité.

« Presque tous les pays d'Europe, sauf la France l'ont compris. Il est temps que le tour de la France vienne.

« C'est pourquoi le parti socialiste qui n'a jamais distingué entre travailleurs et travailleuses, inscrit une fois de plus à son programme l'égalité politique des sexes, ce qui implique nécessairement le droit des femmes à l'électorat et à l'éligibilité. »

Tous les auditeurs de M. Léon Blum ne connaissant pas cette belle déclaration, nous aurions souhaité que devant ses électeurs et devant le Pays, le grand leader n'ait pas l'air de considérer la question féminine comme un élément négligeable.

Du discours de M. Herriot à Lyon nous avons déjà publié un extrait. M. Herriot reconnaît le principe de l'égalité des femmes et compte sur la République « pour achever son émancipation ». Mais que signifie exactement cette formule et qui dans la République va désormais être chargé de s'occuper des femmes? Est-ce la République-Ecole? Dans ce cas l'émancipation est faite; depuis 50 ans l'instruction des deux sexes est la même et les générations actuelles d'hommes et de femmes ont été formées sur un plan de parfaite égalité.

M. Herriot compterait-il plutôt sur l'émancipation des femmes par la sollicitude bienveillante des partis de gauche? Si oui, voyons ce que ces partis — et les autres également, d'ailleurs, — font en ce moment-même pour l'émancipation des femmes. J'écris ces quelques lignes pendant un voyage dans le Sud-Ouest, et qu'il s'agisse de Périgueux ou de Cahors, lorsque je dis aux femmes d'aller dans les réunions électorales pour interpellier les candidats tout en s'instruisant elles-mêmes de leurs déclarations — elles me répondent : « Impossible, la carte d'électeur est nécessaire pour entrer ». Et quand nous invitons les candidats à venir dans nos réunions, si quelques-uns répondent à notre appel, le plus grand nombre d'entre eux nous font savoir qu'il leur est impossible de distraire en ce moment un temps qu'ils doivent tout entier à leurs électeurs.

Alors... où est-elle et quand viendra-t-elle cette bienheureuse éducation émancipatrice?

Retenons plutôt du discours de M. Herriot ce qu'il dit à propos de l'outillage national. Après avoir reconnu que les projets d'outillage national sont insuffisants, même en ce qui concerne les hommes, le Maire de Lyon ajoute :

« N'exagérons pas le rôle des travaux publics pour remédier à des perturbations industrielles aussi variées que celles dont nous souffrons. Nous le voyons

« bien à Lyon, où les chantiers que nous avons multipliés, grâce à l'emprunt, le plus possible, laissent sans travail près de dix mille personnes, en dehors des corporations du bâtiment, et, en particulier, toutes les femmes ».

Ainsi donc l'outillage national n'a été envisagé que pour les hommes et n'a fait aucune part aux femmes. Il est intéressant de noter cet aveu qui prouve une fois de plus que ceux qui ne votent pas ne comptent pas dans les préoccupations des législateurs.

M. Paul Reynaud a du reste relevé, dans son discours de Rouen, l'attitude assez déconcertante de certains partis vis-à-vis du vote des femmes.

« Parlerons-nous maintenant de cette réforme politique nécessaire qu'est le vote des femmes? »

« Où siègent-ils, au Parlement, ceux qui refusent à la femme française le droit qu'ont obtenu les femmes de tous les grands pays du monde? Ceux qui disent aux femmes : « Nous ne vous donnerons le droit de vote que quand nous serons sûrs que vous voterez pour nous? » Dans la majorité ou dans l'opposition? »

« Au cours de la prochaine législature, cette injustice doit cesser. La femme française doit être mise à son rang. »

Nous soulignons avec intérêt la déclaration de M. Paul Reynaud mais nous permettra-t-il de lui adresser une question qu'il jugera peut-être indiscrète? Pourquoi, étant au gouvernement depuis de longs mois, ses amis et lui-même n'ont-ils jamais fait une proposition concernant le vote des femmes. Le Gouvernement aurait pu intervenir, soit en appuyant les propositions qui nous concernaient, soit en déposant lui-même un projet de loi. A maintes reprises nous le lui avons demandé. Comment dans ces conditions pourrions nous avoir une confiance absolue dans les promesses faites pour l'avenir?

Quant au parti socialiste qui s'est lui aussi, comme nous l'avons dit, prononcé en notre faveur, nous pourrions également lui demander pourquoi M. Bracke, pourtant bien sincère dans ses convictions, avait eu l'idée déconcertante d'attendre le jour même de la séparation des Chambres pour inviter le gouvernement à agir sur le Sénat! Pensait-il, ainsi que les amis qui l'avaient mandaté, qu'un geste de sympathie auquel nous sommes évidemment très sensibles, était suffisant pour faire avancer nos affaires?

Qu'il s'agisse de la droite ou de la gauche, notre bilan consiste donc en quelques bonnes paroles et en quelques actes plutôt platoniques. C'est un progrès sans doute si nous nous rapportons aux dernières élections où les partis avaient à peu près omis de parler de nous. Mais il est bon cependant de ne pas en exagérer la portée. Ce qu'il faut maintenant, c'est passer des paroles aux actes.

Espérons malgré tout que ce sera l'œuvre de la prochaine législature.

C. Brunschvicg

Il est intéressant de noter à côté des discours électoraux un appel de M. Paul David, conseiller du Commerce Extérieur, président de l'Assemblée générale de la Société de Secours mutuels, à propos de la réforme prévue pour les assurances sociales.

« Dans notre société, dit-il, comme dans notre caisse primaire, les femmes forment, il est vrai, l'immense majorité. Elles n'ont pas cette fois encore, — mais cela viendra, — le droit d'exprimer leur opinion par un bulletin de vote. Mais toutes ou presque toutes ont auprès d'elles un mari, un père, un frère qui, le 1^{er} mai prochain, rempliront leur devoir de citoyen. Qu'elles agissent auprès d'eux pour qu'au cours de la campagne électorale la question soit nettement posée et que des engagements précis, formels, soient pris par nos futurs représentants.

La victoire est à ce prix. Elle est certaine si, au cours des semaines qui vont s'écouler, tous les mutualistes de France savent se montrer fermes et résolus. »

Ainsi donc du côté mutualiste on se rend compte aussi du rôle des femmes dans la société, rôle occulte encore, mais qui ne peut tarder à se préciser, à s'imposer.

1932-24-04
n° 1018